

Première Synthèses

Informations

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2007

Les offres d'emploi collectées par l'Anpe auprès des employeurs au 4^{ème} trimestre 2007 progressent de 1,9 % par rapport au trimestre précédent. Dans le même temps, le nombre de demandes d'emploi enregistrées baisse de -1,1 %.

L'indicateur de tensions sur le marché du travail, qui rapporte les offres aux demandes d'emploi, augmente de ce fait au 4^{ème} trimestre 2007 : +3,9 %, en données corrigées de variations saisonnières.

Dans le **bâtiment et les travaux publics**, les tensions sur le marché du travail restent, à l'instar des deux trimestres précédents, quasiment stables au cours du 4^{ème} trimestre. Depuis un an, elles diminuent nettement pour les ouvriers qualifiés du gros œuvre et des travaux publics.

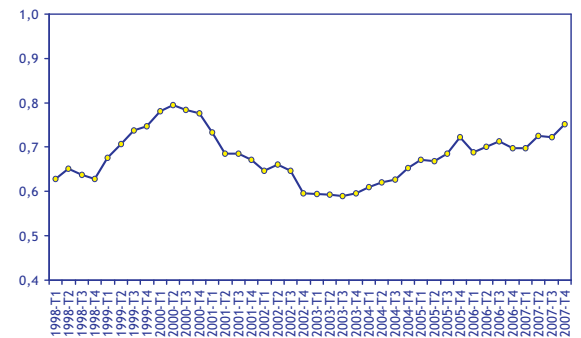
Dans l'**industrie**, au contraire, les tensions sur le marché du travail s'accroissent fortement : +8,6 % ce trimestre, soit + 16,5 % en un an. C'est dans le domaine de la « **mécanique, travail des métaux** » que la hausse est la plus forte, en particulier pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés de la mécanique, ainsi que pour les techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques. L'indicateur de tensions a aussi beaucoup augmenté ce trimestre dans les « **industries de process** » (en particulier pour les techniciens et agents de maîtrise des industries de process) et dans l'« **électricité, électronique** ». Dans la « **maintenance** » et pour les « **ingénieurs et cadres de l'industrie** », la progression des tensions est plus modérée ce trimestre mais reste forte sur un an. Dans l'industrie, les tensions ne diminuent ce trimestre que dans le domaine des « **matériaux souples, bois, industries graphiques** », en particulier pour les ouvriers qualifiés du textile et du cuir.

Dans les domaines professionnels du **tertiaire**, les tensions sont orientées à la hausse (+1,9 % au 4^{ème} trimestre et + 8,4 % sur l'année) mais plus modérément que dans ceux de l'industrie. L'indicateur de tensions s'accroît très nettement dans le domaine de « **la banque et des assurances** » comme dans celui de « **l'hôtellerie, restauration, alimentation** » notamment pour les bouchers, charcutiers, boulangers et cuisiniers.

Pour le « **commerce** », les tensions entre offres et demandes d'emploi progressent plus modérément. Dans la « **santé, action sociale, culturelle et sportive** », les tensions restent stables à un niveau relativement élevé.

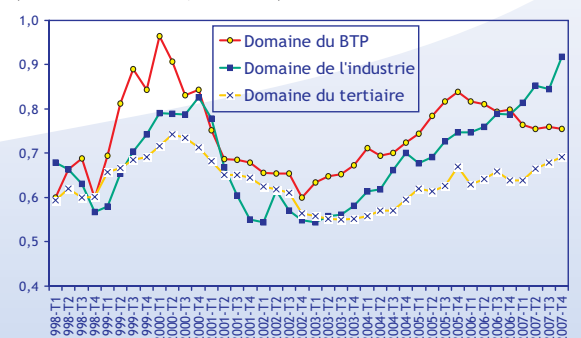
Les tensions sur le marché du travail stagnent, voire régressent, au 4^{ème} trimestre 2007 pour les métiers de la « **gestion administration des entreprises** », de l'« **informatique** » où elles demeurent toutefois élevées. Elles régressent plus nettement dans le domaine professionnel des « **études et recherche** », où elles avaient bien progressé les trimestres précédents.

Graphique 1
Offres sur demandes enregistrées
(séries trimestrielles, ratio CVS)



De 1998 à 2000, les tensions sur le marché du travail s'étaient fortement accrues. Après la baisse en 2001 et 2002, le ratio « offres sur demandes enregistrées » a augmenté tendanciellement depuis 2003.

Graphique 2
Offres sur demandes enregistrées
par grands domaines professionnels
(séries trimestrielles, ratio CVS)

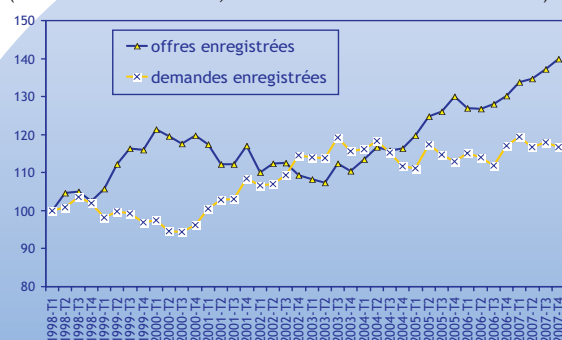


Depuis un an, l'indicateur de tensions sur le marché du travail a baissé de 5,4 % dans la construction. Il a augmenté, en revanche, de 16,5 % dans l'industrie et de 8,4 % dans le tertiaire. Depuis le 1^{er} trimestre 2007, l'indicateur de tensions est plus élevé dans le domaine professionnel de l'industrie que dans celui du BTP.

Nazih TABET, Xavier VINEY (Dares).



Graphique 3
Offres et demandes enregistrées
(séries trimestrielles CVS, indice base 100 au 1^{er} trimestre 1998)



Depuis la mi 2003, les offres déposées par les employeurs à l'ANPE ont augmenté, alors que les flux de demandes enregistrées chaque trimestre sont restés, en tendance, assez stables. De ce fait, les tensions sur le marché du travail se sont accrues globalement.

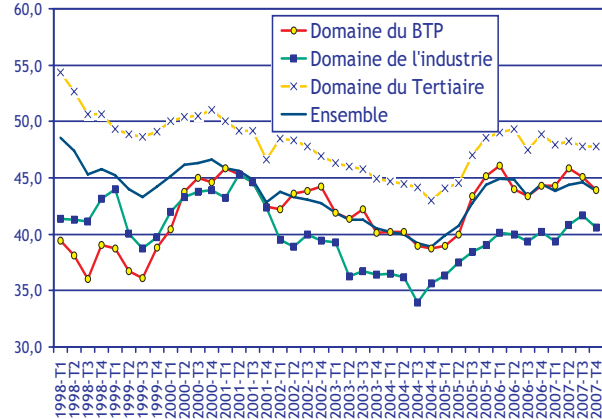


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ



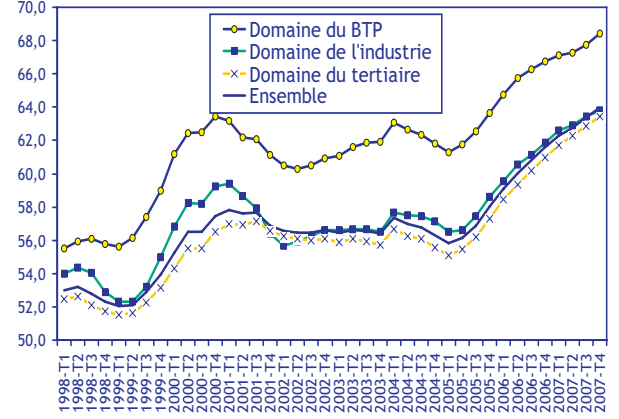
Graphique 4
Part des offres de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



Au 4^{ème} trimestre 2007, la part des offres d'emploi sur contrat à durée indéterminée ou sur contrat de plus de six mois est en baisse, après une hausse au trimestre précédent. Cette baisse concerne surtout les domaines industriels et le BTP. En revanche, dans le tertiaire, cet indicateur est stable.



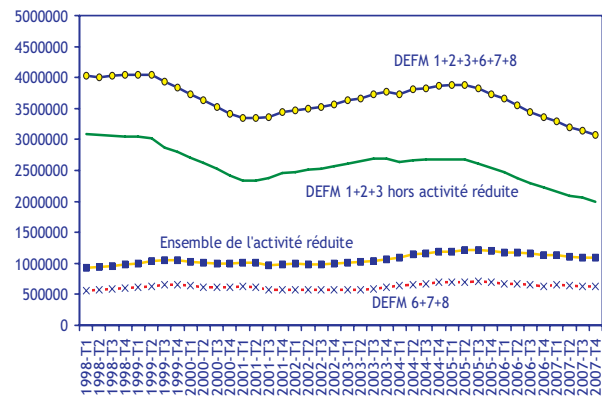
Graphique 5
Taux d'écoulement des demandes d'emploi par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



Après une période de stabilité relative de 2002 à 2004, les taux d'écoulement de la demande ont progressé continuellement dans tous les grands domaines professionnels. Le taux d'écoulement des demandes d'emploi est plus important dans le BTP que dans l'industrie et le tertiaire.



Graphique 6
Demandeurs d'emploi selon les catégories (séries trimestrielles CVS)

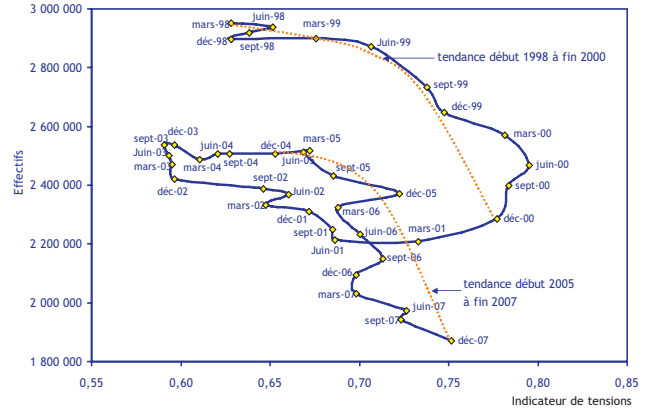


Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 123 hors activité réduite a continué à se replier pour s'établir à 2 015 000 à la fin du 4^{ème} trimestre 2007 sur l'ensemble des 86 Familles professionnelles étudiées. En outre, 1 062 000 demandeurs d'emploi exercent une activité réduite (y compris moins de 78 h) sur le même champ à la fin du 4^{ème} trimestre 2007.

Note : ce graphique porte sur l'ensemble des 86 Familles professionnelles.



Graphique 7
Demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1+2+3 hors activités réduites et indicateur de tensions (séries trimestrielles CVS)



Avec la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois hors activités réduites depuis la mi 2005, on aurait pu s'attendre à une montée des tensions nettement plus importante sur la période 2006-2007 si les relations entre tensions et nombre de demandeurs d'emploi étaient restées semblables à ce qu'elles étaient à la fin des années quatre vingt dix. Le maintien de l'indicateur de tension à un niveau plus modéré montre que ces relations ont évolué.

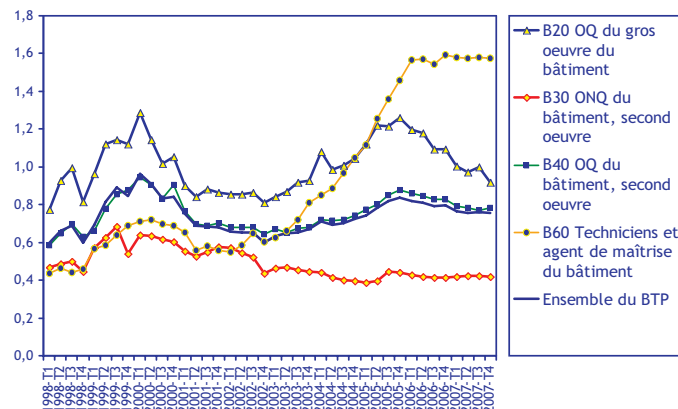
Si on compare les périodes de trois ans : mars 1998-décembre 2000 à mars 2005-décembre 2007, dans le premier cas une baisse de 22,5 % du nombre de DEFM hors activité réduite s'est traduite par une hausse de l'indicateur de tensions de 24 %. Au cours de la deuxième période, la baisse un peu plus importante du nombre de DEFM hors activité réduite (+26 %) est concomitante avec une montée deux fois moins importante du ratio des offres sur demandes d'emploi (+12 %). Ainsi les relations entre tensions sur le marché du travail et nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois hors activité réduite peuvent se déformer dans le temps.

Note : ce graphique porte sur les 73 Familles professionnelles couvertes par le champ de l'ANPE.

ZOOM SUR...



Les tensions pour les familles professionnelles du domaine du bâtiment : quelques exemples



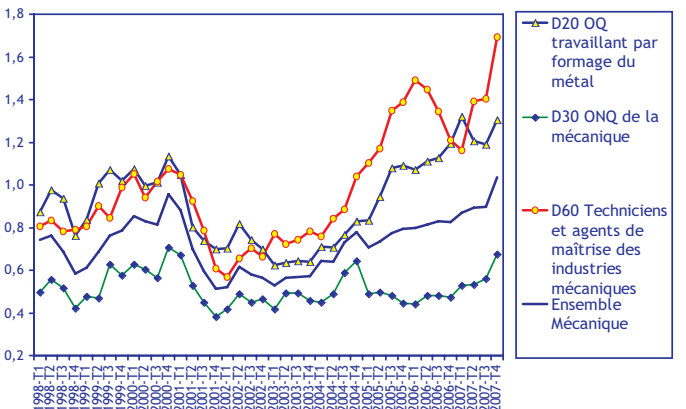
Pour les familles professionnelles d'emplois peu qualifiés du BTP, en particulier les « ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre », les tensions sont faibles et relativement stables de début 2003 à fin 2007. Les cycles économiques semblent avoir peu d'impact dans ces professions.

Pour les ouvriers qualifiés, les cycles conjoncturels sont un peu moins marqués dans le second oeuvre du bâtiment que dans le gros oeuvre. Depuis deux ans les tensions se replient graduellement dans le second oeuvre. Elles régressent plus nettement dans le gros oeuvre mais demeurent encore plus fortes que dans la moyenne du BTP.

Enfin, pour les techniciens et cadres du bâtiment le ratio des tensions s'est accru de façon très importante de 2003 à 2006. Depuis il reste à un niveau très élevé, jamais atteint auparavant. De 2003 à 2006 l'éventail des tensions s'est donc élargi dans les familles du BTP.



Les tensions pour les familles professionnelles de la mécanique : quelques exemples



Dans le domaine « mécanique, travail des métaux », les tensions du marché du travail sont constamment inférieures pour les familles professionnelles peu qualifiées à celles des professions qualifiées.

Les « techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques » connaissent des tensions du marché du travail en très forte croissance depuis début 2004, malgré une baisse conjoncturelle en 2006.

De début 2003 à fin 2007 l'éventail des tensions du marché du travail dans les familles professionnelles de la mécanique s'est donc nettement ouvert.

Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs

Familles et domaines professionnels (FAP-2003)

Afin d'analyser simultanément les données de l'emploi et du chômage par métier, la Dares a créé une nomenclature spécifique : les familles professionnelles (FAP). Cette nomenclature rapproche le ROME « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois ». Le ROME est utilisé par l'ANPE pour classer les offres et les demandes d'emploi et la nomenclature PCS « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » utilisée par l'Insee dans ses enquêtes. Les métiers y sont regroupés en 86 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte car les données ANPE y sont peu significatives : les agriculteurs éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les cinq familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : **L'agriculture** (A), le **bâtiment** (B), **l'industrie** (C, D, E, F, G, H) et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels.

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubrique statistiques / Métiers et qualifications)

Les sources

L'enquête Emploi de l'Insee

L'Enquête Emploi, est réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès des individus de 15 ans ou plus dans 35 000 ménages.

- Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Les statistiques mensuelles du marché du travail (DARES-ANPE)

À partir des fichiers de gestion de l'ANPE, elles portent sur les demandes et les offres d'emploi et comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : inscriptions et sorties des listes pour les demandes, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont classés en catégories selon le type d'emploi recherché et la pratique d'une « activité réduite » au cours du mois écoulé :

la catégorie 1 correspond aux demandeurs qui n'ont pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois et recherchent un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Les personnes classées catégories 2 et 3 ont les mêmes caractéristiques que la catégorie 1 mais recherchent un emploi à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (catégorie 3). Les catégories 6, 7, 8 sont les homologues des catégories 1, 2, 3 pour les demandeurs exerçant une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois. Les DEFM de catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8 regroupent tous les demandeurs d'emploi soumis à des obligations de recherche qui ont pu ou non avoir une activité réduite de plus ou moins de 78 heures au cours du mois écoulé.

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubrique statistiques / chômage)

Se reporter également au site internet de l'ANPE : <http://www.anpe.fr>

Les indicateurs

L'emploi : nombre de personnes en emploi au sens du BIT, en moyenne sur l'année (source : enquête emploi de l'Insee).

Le taux de demande d'emploi est un indicateur de chômage par famille professionnelle. C'est le ratio des DEFM 1+2+3 hors activité réduite sur la somme de l'emploi et des DEFM 1+2+3 hors activité réduite. Il est calculé en moyenne annuelle.

Évolution du stock de demandes : taux d'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM 1+2+3).

Le taux d'écoulement des demandes mesure l'importance des sorties des listes de demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi présents un an avant ou de ceux entrés dans l'année est sortie des listes dans les douze mois. Cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi pris en compte du même trimestre de l'année antérieure additionnées du flux de demandes d'emploi enregistrées dans l'année.

Il est calculé sur l'ensemble des DEFM des catégories 1,2,3,6,7,8.

La part des contrats (CDI ou CDD) de plus de six mois parmi les offres enregistrées du trimestre permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les entreprises à l'ANPE selon les familles professionnelles.

Évolution des flux d'offres enregistrées par l'ANPE au cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.

Évolution des flux de demandes enregistrées par l'ANPE aux cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.

Offres sur demandes enregistrées : ratio du flux d'offres enregistrées durant les trois derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Ces données sont corrigées des variations saisonnières et comparées à celles du trimestre précédent et à celles du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas aisée car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à l'ANPE diffèrent.

Les principaux sigles utilisés :

DEFM = Demandes d'emploi en fin de mois	DEE = Demandes d'emploi enregistrées
CDI = Contrat à durée indéterminée	CDD = Contrat à durée déterminée
Séries CVS = Séries corrigées des variations saisonnières	

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.

www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 124 €, CEE (TTC) 131 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 129,520 €, hors CEE (HT, avion éco.) 133,60 €, supplément avion rapide : 8,20 €.

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

